

DEPARTEMENT DES LANDES – COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 07 mars 2023 à 18h00.

Sous la présidence de *Mr Laurent NOLIBOIS*, Maire.

**Présents** : Bernard FERNANDEZ, Pascal MARTIN, Véronique DULAU, Valérie PINTO, Dominique LACAUSSAGUE, Carole LABAT, Xavier MORLIGHEM, Pascal TRIPAULT

**Excusée** : Magali DE PONTE

DATE DE CONVOCATION : 24/02/2023

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Pascal TRIPAULT

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 24 Janvier 2023. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023.

Ordre du jour :

- Vote du budget primitif 2023
- Choix équipements foyer communal
- Travaux en cours
- Divers

**1- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

**2-**

Le budget- primitif 2023 a été présenté au conseil municipal par Monsieur le Maire.

A retenir :

- Maintien du taux d'imposition 2022 ;
- Malgré de nombreuses sollicitations extérieures, le conseil Municipal décide du maintien des subventions versées aux associations (nombre et montant) en 2022 mais ne fera pas d'efforts supplémentaires aux nouvelles demandes .  
Cependant, dans le cadre des fêtes de l'Alose 2023, un rallye cycliste reliant les communes de Marans (17) et Audon doit avoir lieu. Monsieur le Maire propose qu'une aide financière soit apportée à ce rallye ;
- Une formation à l'utilisation des échafaudages sera dispensée le 12 juin 2023, au profit du personnel communal ;
- Tous les investissements prévus en janvier sont programmés. Certains sont déjà lancés, d'autres vont bientôt l'être (il sera fait appel aux subventions FEC et fond de concours CCPT) ;
- Il n'y a pas de vente de bois prévue mais Monsieur le MAIRE demande de réfléchir à une coupe d'éclaircie qui devient de plus en plus nécessaire route du Hilloutic et qui pourrait être couplée à une coupe rase au Maçon malgré un contexte moins favorable à 2022.
- 65 000 € sont prévus au IVU scolaire.

COMMUNE D'AUDON  
Budget Primitif 2023

		INVESTISSEMENT			
DEPENSES				RECETTES	
Comptes	Objet	Prévu	Comptes	Objet	Prévu
2135/2301	Ménuiseries PVC bâtiments publics	10 000	1323	FEC 2023 (PAC Presbytère)	6 700
2158/2302	Remorque agricole tribenne	10 000	10222	FCTVA	15 897
2132/2303	PAC logement presbytère	14 000	165	Cautions reçues	1 000
2184/2304	Equipement cuisine foyer	14 000	13251	Fonds de concours CCPT	15 665
2111/2305	Achat parcelle Hourquet	10 000	10226	Taxe d'aménagement	2 000
1641	Emprunt (capital)	14 820	OO1	Résultat 2022 reporté	15 980
165	Cautions rendues	1 000	1068	Excédents de FCT capitalisés	16 578
	<b>TOTAL</b>	<b>73 820</b>	<b>TOTAL</b>		<b>73 820</b>
		FONCTIONNEMENT			
DEPENSES				RECETTES	
Chapitres	Objet	Prévu	Chapitres	Objet	Prévu
O11	Charges générales	285 400	70	TEOM, bois, RODP, concessions	6 115
O12	Charges de personnel	65 400	73	Impôts et taxes	171 877
65	Subv. et particip. (SIVU, SYDEC...)	203 382	74	Dotations et subventions	45 200
66	Intérêts de l'emprunt	9 000	75	Loyers, locations salles	30 800
67	Aide except. (dont voyages scolaires)	3 100	77	Produits exceptionnels	200
68	Dotations provisions non-valeurs	500	OO2	Excédent FCT 2022	320 590
O22	Dépenses imprévues	1 000			
O14	Atténuation de produits	7 000			
	<b>TOTAL</b>	<b>574 782</b>	<b>TOTAL</b>		<b>574 782</b>

### 3- CHOIX EQUIPEMENTS FOYER COMMUNAL:

La ligne de plonge du foyer communal sera rénovée et le conseil municipal a décidé de l'acquisition d'équipements. Cet investissement a été divisé en deux lots :

- 1<sup>er</sup> lot : réfection ligne de plonge (avec échange lave-vaisselle) : le devis de 8 050 € proposé par la société ESCRIBA d'Hagetmau est le mieux disant et a été retenu .  
L'ancien lave-vaisselle devrait être installé à la salle des associations .
- 2<sup>ème</sup> lot : acquisition d'une armoire positive deux portes de 1300 litres, d'une machine à glaçons, de 96 assiettes plates rondes à dessert , de 96 verres à vin et d'un percolateur à café. La société CH PRO de Dax a présenté un devis de 5 276 € et est la mieux disant.

### 4- TRAVAUX EN COURS

Monsieur Bernard FERNANDEZ Adjoint aux travaux dresse un état des travaux réalisés et en cours :

- *Bois communaux*
  - o Les pins tombés devant chez Monsieur Pascal MARTIN ont été déposés à Bidaou, dans le dépôt biomasse en vue d'un futur broyage ;
  - o Le Hourquet a été replanté par Daguinos ;
  - o Au niveau de la forêt primaire de Jeamboué le chemin desservant le lavoir a été dégagé.
- *Bâtiments*
  - o Les toilettes publiques ont été poncées et partiellement repeintes (reste une couche de lasure opaque à appliquer) ;
  - o La remise en peinture des volets des écoles et le traitement des murs communaux sont en prévision et devront être réalisés dès cette année .
  - o Les bois extérieurs sur la salle des associations doivent être repeints. L'Arbre à Pain a présenté un devis pour la réalisation de ces travaux. Le conseil municipal valide celui-ci.
- *Espaces verts*
  - o À la suite de l'arrêt d'activité de la société COMET à Tartas, Monsieur Rémi Danthez (de Souprosse) a été contacté pour l'entretien du matériel communal. Le tracteur tondeuse a été révisé.

## 5- DIVERS

### ➤ Lotissement route de Peyre

A ce jour, deux détails administratifs retardent le dépôt du permis d'aménagement du Lotissement route de Peyre. Les chargés d'opération de la SATEL y travaillent. Par ailleurs, ce futur lotissement devra être baptisé. Monsieur le Maire propose les noms qui avaient été évoqués lors de précédentes discussions. Après délibération, le conseil municipal décide de baptiser ce futur lotissement "lotissement du Tchoupayre".

### ➤ Comptage de vitesse RD7 :

Le bilan du comptage de vitesse sur la RD7 a été transmis. Quelques forts excès de vitesse sont remarqués et la priorité numéro un sera de sécuriser la sortie des routes de la tuilerie et Prats en réduisant la vitesse dans cette zone.

### ➤ Equipement photovoltaïque salle des fêtes :

Des sociétés contactées par Monsieur le Maire pour une étude de faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques 36kWc sur la salle des fêtes travaillent leurs projets. Plusieurs solutions se présentent :

- Autoconsommation de la production et revente du surplus ;
- Revente totale de la production. Cette option semble la plus appropriée, en raison notamment du taux d'utilisation de la salle des fêtes pas suffisamment élevé.

L'idée est d'atténuer la facture énergétique, voire d'apporter une recette. Reste à savoir si la structure de la charpente pourra supporter cette charge surtout, dans l'hypothèse d'une suppression des poteaux à l'intérieur de la salle.

### ➤ Fête des mères

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de réfléchir à la date et aux modalités d'organisation de la fête des mères.

### ➤ Demande de subvention voyage scolaire :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du principal du Collège pour la demande de subvention pour la participation à un voyage scolaire d'élèves de la commune. Après en avoir délibéré et à la majorité, le Conseil Municipal valide la subvention de 40 euros pour : Thibault HEITZ, Noémie MORLET, Amaïa SAINT-JEAN, James GIGAN, John LACAZE, Eléa MERTZ.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h30.